



Paris - Créteil - Versailles

*Communiqué de presse*  
*du 10 mai 2010*

**Le SIEC incapable de verser des indemnités d'examen depuis un an.  
Des examinateurs de certains BTS refusent d'assurer la session 2010  
qui commence actuellement.**

Les indemnités n'ont pas été payées et les frais d'hébergement et de transport avancés par les collègues n'ont pas été remboursés aux correcteurs de la session 2009 de certains BTS comme ceux des filières arts appliqués ou bâtiments/travaux publics.

Sont concernés des collègues de la Région parisienne mais aussi des autres Académies, gérés par le Service Inter-académique des Examens et Concours (SIEC) qui se substitue aux Rectorats d'Ile-de-France en Région parisienne. Les indemnités, les frais de transport, d'hébergement et de restauration peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros. Alors qu'il a consenti d'importants efforts pour le Bac, le SIEC paie toujours les indemnités de BTS avec des retards qui peuvent atteindre plusieurs mois.

Cette année une partie des versements est bloqué depuis la fin décembre 2009.

Les correcteurs ont alerté les sections académiques du SNES en Ile-de-France. Le SNES a rencontré, le 24 mars, le Directeur du SIEC et a dénoncé cette situation inacceptable. Aujourd'hui, des examinateurs convoqués pour les épreuves de la nouvelle session qui débute mi-mai ont fait savoir qu'ils refuseraient d'assurer leurs missions tant que les versements de la session 2009 ne seraient pas effectués.

Le SNES soutient l'action de ces collègues et dépose un préavis de grève. Il intervient pour que tous les blocages soient levés dans les plus brefs délais.

Arcueil, le 10 mai 2010

**contacts**

pour le SNES Créteil  
**Dominique CHAUVIN - 06.89.38.03.67**

P.J. : Demande d'audience au CIEN